

Introduction

Ce cours apporte à l'étudiant des clés pour aborder les questions d'énonciation et de pragmatique, nécessaires à l'analyse des énoncés. Il l'aide notamment à comprendre que pour jouer un rôle important dans la vie, il ne doit pas parler uniquement pour parler. Autrement dit, les actes doivent se joindre à la parole. L'on dit en français que parler c'est vivre, j'ajouterais que parler peut tuer aussi. C'est pourquoi il est serait indispensable de réfléchir à tous les propos que nous énonçons. La pragmatique linguistique nous aide à maîtriser et à déchiffrer la parole de tous les jours, écrite ou parlée, en se posant les questions suivantes : que disons-nous exactement en parlant ? Qu'avons-nous besoin de savoir pour que telle ou telle phrase cesse d'être ambiguë ? La pragmatique s'intéresse aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant le contexte. Les explications apportées dans ce cours se situent à un carrefour interdisciplinaire intéressant les linguistes, les logiciens, les sémioticiens, les philosophes, les psychologues et les sociologues.

Nous allons voir que la pragmatique s'intéresse de fait au langage comme moyen d'action sur autrui et sur le monde, c'est-à-dire aux relations que les signes entretiennent avec leurs utilisateurs. L'énonciation témoigne de l'activité du locuteur dans des situations données, et s'étudie, entre autres, à partir des traces laissées dans l'énoncé, comme les indices de subjectivité. Des théories récentes, en contestant l'unicité du sujet parlant, ouvrent les perspectives de la polyphonie : la parole multiple, le bruissement de la langue, la rencontre de l'autre et de son discours. Au centre de ces questions se trouve l'analyse de la communication, pensée comme une interaction. L'exemplification est variée : elle convoque des grandes œuvres littéraires, mais aussi des textes journalistiques et publicitaires, auxquels sont jointes des productions langagières spontanées.

-L'énonciation et ses indices

-Mise en scène énonciative

-Identités énonciatives et marqueurs de subjectivité

Qu'est-ce que la pragmatique ?

Le terme pragmatique est apparemment très ancien et connaît une acception courante : ce « qui concerne les faits réels, l'action » (pragma en grec), à l'opposé de ce qui serait de l'ordre du spéculatif, du théorique (source : TLF). Aux côtés, mais en lien bien sûr avec cette acception courante, il faut mentionner que l'on distingue parfois la pragmatique « philosophique » de la pragmatique « linguistique » :

-la pragmatique philosophique - ou « pragmatisme » -, terme utilisé pour désigner un courant de pensée de la philosophie analytique dont Peirce est le chef de file, courant qui a eu (et a toujours) une influence considérable sur l'ensemble des sciences humaines et sociales (cf. Cometti, 2010 : 318).

La pragmatique serait d'abord « pragmatique linguistique », pour se constituer par degré en « pragmatique du langage », c'est-à-dire en pragmatique des formes de communication d'abord linguistiques, mais également non linguistiques.

-la pragmatique linguistique (désormais PL), fondée comme discipline des sciences du langage par Charles William Morris, dans une filiation peircienne, et définie comme l'étude de la relation des signes à leurs usagers/utilisateurs ou « interprétants » (Garric, 2007 : 6). L'apport décisif pour la pragmatique linguistique sera le travail des philosophes du « langage ordinaire », et en particulier Austin et Searle, qui ont développé la théorie, désormais classique, des « actes de langage », théorie philosophique qui, il faut bien le noter, est conçue « initialement sans lien avec la réflexion linguistique » (Garric, 2007 : 85).

Par ailleurs, Francis Jacques (professeur de philosophie du langage et de la communication à la Sorbonne) donne une définition plus générale de cette pragmatique : « La pragmatique aborde le langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social ».

Qu'est-ce que le langage ?

De manière générale, le langage désigne un comportement manifestant une intention communicative. Ainsi, l'information transmise est liée à la capacité du destinataire à déchiffrer le code plus ou moins symbolique utilisé pour communiquer l'information. Dans ce sens, il est possible de dire que certains animaux utilisent un langage. De même, on utilise parfois le terme *langage* à propos de phénomènes sociaux tels que la tenue vestimentaire, etc...

Le langage désigne également la capacité spécifiquement humaine qui consiste à communiquer à l'aide de signes vocaux (ou écrits) organisés en systèmes, appelés langues. Cela suppose l'existence d'une fonction symbolique, d'un appareil phonatoire et de centres nerveux spécialisés. Aussi, en tant que systèmes, les langues obéissent à des règles de composition de nature phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique et pragmatique qui limitent les possibilités de la combinatoire à chacun des niveaux de structuration. Ces règles varient considérablement selon les langues. Les grammaires sont des modèles plus ou moins formels de la combinatoire propre à chaque langue. La maîtrise et l'acquisition de la grammaire d'une langue naturelle est un processus progressif dans lequel interviennent des stimulations du milieu. Aussi, certains linguistes comme Noam Chomsky défendent l'idée que l'enfant naît avec un équipement nécessaire pour l'acquisition non pas d'une langue particulière, mais du langage en général. Dans cette optique, la notion de langage est inséparable de l'hypothèse d'une grammaire universelle sous-jacente à toutes les langues humaines. Le terme *langage* est donc utilisé, dans ce cadre, pour désigner les traits organisationnels communs aux différentes langues, traits dont la maîtrise serait inscrite dans le développement biologique de l'espèce humaine.

Par ailleurs, la capacité de parler et la maîtrise d'une langue sont intimement liées à la pensée. En effet, le langage fournit des catégories qui permettent de conceptualiser l'expérience et de

la socialiser. Dans ce sens, le langage est beaucoup plus qu'un simple outil de communication et son étude s'avère bien souvent difficile à séparer de celle de la cognition.

L'utilité du langage

Le langage se développe en premier lieu pour remplir un certain nombre de fonctions. Selon Lev Vygotski, le langage est d'abord acquis dans sa fonction sociale. Il est ensuite intériorisé comme outil de régulation du comportement et comme outil de pensée. Aussi, la première source du développement langagier provient de l'entourage social. Par le truchement de ses réseaux sociaux, l'enfant est entouré d'un modèle langagier et des valeurs associées à celui-ci. En apprenant le maniement de l'outil langagier dans ses fonctions sociales, régulatrices et idéationnelles, l'enfant intériorise ces valeurs dans sa maturation identitaire. Cette valorisation crée alors une motivation à apprendre et à utiliser la langue. Ainsi, elle mène d'abord au développement d'une compétence communicative et ensuite d'une compétence conceptuelle; En effet, l'enfant apprend à manier la langue en tant qu'outil cognitif, dès qu'il a acquis un minimum d'habiletés linguistiques.

Le langage joue un rôle important dans l'élaboration de l'identité culturelle. En effet, par le biais de la catégorisation sociale, un locuteur se construit un univers social. Ainsi, il reconnaît ceux avec qui il partage certaines caractéristiques, y compris le langage. Au moyen de la comparaison sociale, il s'identifie avec un nombre de traits communs, parmi lesquels la langue joue un rôle important. Aussi, lorsque la langue est un trait saillant du groupe, elle est utilisée dans la catégorisation socioculturelle et peut définir l'identité du groupe.

Le langage et la pensée

Dans quelle mesure la recherche et la spéculation sur la nature du langage éclairent-elles les "principes mentaux humains" ? Ou comment la linguistique donne-t-elle, depuis le Moyen Age, des clés pour comprendre les mécanismes de la pensée ? Ces questions sont au cœur des trois conférences rapportées dans l'ouvrage Noam Chomsky devant des étudiants à Berkeley en 1967 : trois parties, passé, présent, futur, qui correspondent aux temps de l'investigation du célèbre linguiste américain. Or, force est de constater, explique-t-il en commentant les principaux penseurs et leurs apports sur ce sujet, que tout reste à découvrir, ou presque. Et ce, en dépit de l'effervescence qui agitent philosophes et linguistes, au XVIIe siècle comme aujourd'hui. Bien sûr, du courant rationaliste, et, plus récemment, des approches behavioriste et structuraliste, des progrès sont nés, l'idée d'une grammaire universelle notamment. Mais, ni les classiques ni les contemporains ne sont convaincants : pas plus la foi des uns en la toute puissance de l'esprit que celle des autres en l'extrême simplicité de celui-ci ne clôt le débat. Une autre voie est à explorer, conclut Chomsky, dans la lignée des travaux de Charles Sanders Peirce sur l'abduction d'une part, des études expérimentales sur les grammaires d'autre part. Paroles de spécialiste, aussi intéressantes pour les linguistes distingués qu'elles sont qu'accessibles à un large public.--Anne Barrat.

Selon l'approche pragmatique, le langage n'est ni le créateur de la pensée (comme le pensait Saussure) ni son reflet (comme le soutiennent les linguistiques cognitives): il est un médiateur qui déclenche des représentations. C'est un peu comme une étiquette sur une porte qui indique

ce qui se trouve à l'intérieur (chambre 23, WC...) mais ne dit rien sur la couleur des murs, la forme du lit ou la position des toilettes.

Cela a d'importantes conséquences sur la façon d'envisager les relations entre langage et pensée. Le mot ne contient pas l'idée, il ne la reflète pas non plus, mais il l'induit. Quand on communique, on ne fait qu'induire une représentation. Le procédé est économique car il n'oblige pas à tout dire: le «toit» sur lequel est perché le chat renvoie implicitement au toit d'une maison et non à un toit de voiture, tout le monde le comprend sans qu'il soit besoin de le dire. Tous les mots comportent de l'implicite, qu'il s'agit de décoder.

En un sens, le langage, comme outil de communication, est réducteur par rapport à la pensée qu'il représente. Mais en même temps, les mots suggèrent toujours plus que la pensée qui les a fait naître, déclenchant chez ceux qui l'écoutent une infinité de représentations possibles.

Evolution de la pragmatique

La pragmatique est une discipline récente, son étude ayant débuté au XIX^{ème} siècle avec le courant philosophique américain représenté par William James, John Dewey et Richard Rorty. Elle instaure un champ de recherche pour diverses disciplines : la psychologie, la philosophie, la sociologie, la linguistique et bien d'autres. La possibilité d'étudier l'acquisition du langage est essentiellement issue des théories pragmatiques, interactionnistes du développement et des théories de l'esprit. Cela nous a permis la compréhension du langage en contexte social. Bernicot, J., Veneziano, E. , Musiol, M. & Bert-Erboul, A. (2010) expliquent que le fait de mieux connaître le rôle des interactions verbales dans l'acquisition du langage permet des interventions ou remédiations lorsqu'il y a des pathologies ou des difficultés d'acquisition.

La pragmatique linguistique a ainsi émergé au début du XIX^{ème} siècle avec Charles Sanders Peirce et son étude du processus sémiotique. Il a défini une triade du signe constituée d'un référent, d'un objet et d'un interprétant. Le référent est la chair du langage, avant même que la syntaxe ne l'organise. Le référent est le signe brut qui désigne l'objet avant qu'il soit interprété : il est l'équivalent du signifiant de Saussure. L'objet se rapporte au réel, c'est ce dont on parle, ce que le signe désigne. L'interprétant est l'image mentale, le concept que l'on se fait de l'objet. Il est propre à chacun, selon son expérience personnelle et professionnelle ou sa culture par exemple. La définition triadique du signe de Peirce permet donc de rendre compte de la polysémie des mots (Dardier, 2004).

Charles Morris sera le premier à définir la pragmatique comme étant l'étude du rapport entre les signes et les usagers du signe.

En 1938, Charles Morris distingue la **syntaxe** (qui est l'ensemble de règles qui combinent les signes entre eux), la **sémantique** (qui est l'ensemble de règles qui relient un signifiant et un signifié) et la pragmatique du langage. Il définit la pragmatique comme l'étude des relations entre les signes et leurs utilisateurs. Pour lui, elle consistait en l'étude des pronoms de la première et de la deuxième personne, ainsi que des adverbes de lieu et de temps et dont la

signification se trouve essentiellement dans le contexte de la situation et non uniquement dans le langage.

En 1955, John Austin prononce les William James Lectures et fonde la **philosophie du langage**, sans se douter que les William James Lectures seront le centre de la pragmatique linguistique pendant plus de trente ans. Austin propose une première classification, selon laquelle la signification des mots est influencée par le contexte dans lequel ils sont énoncés.

« Nous voyons de plus en plus clairement que les circonstances d'une énonciation jouent un rôle très important et que les mots doivent être « expliqués » pour une bonne part, par le « contexte » où ils sont destinés à entrer, ou dans lequel ils sont prononcés, de fait, au cours de l'échange linguistique » (Austin, 1970, p.113.)

Il distingue deux fonctions du langage : la **fonction actionnelle** qui permet d'agir sur notre environnement et la **fonction descriptive** qui permet de décrire le monde qui nous entoure.

Il présente ensuite deux catégories d'énoncés : les énoncés **constatifs** qui décrivent le monde et peuvent être évalués comme vrais ou faux et les énoncés **performatifs** qui servent à accomplir des actes et peuvent être évalués en termes de bonheur (succès) ou d'échec.

Les énoncés performatifs contiennent des verbes performatifs tels que jurer, baptiser, promettre, ordonner qui ont pour sens d'exécuter un acte. Ces énoncés peuvent être explicites « je te demande de t'en aller » ou primaires « va-t-en ».

Il définit trois actes du langage :

- L'acte locutoire consiste en l'acte de dire quelque chose.
- L'acte illocutoire consiste en l'acte produit en disant quelque chose.
- L'acte perlocutoire est l'acte effectivement provoqué par le fait de dire quelque chose.

Searle et Vanderveken définissent la théorie des actes de langage comme étant une théorie logique générale des actes de discours caractérisant la structure logique de l'ensemble de toutes les forces illocutoires possibles, ainsi que les conditions de succès et de satisfaction de tous les types d'actes illocutoires. Searle, en 1954, dit que parler une langue consiste à accomplir des actes de langage conformément à des règles.

C'est en 1985 que Searle et Vanderveken proposent une classification des actes illocutoires. Celle-ci montre que ce que l'on dit peut avoir des significations différentes en fonction du contexte. Elle est composée de cinq types d'actes illocutoires :

- L'acte illocutoire assertif décrit l'état du monde et engage la responsabilité du locuteur sur l'état ou la vérité de sa proposition. Exemple : « il pleut ».
- L'acte illocutoire directif exprime le désir du locuteur d'amener l'auditeur à réaliser l'action souhaitée, allant de la suggestion à l'ordre. Exemple : « Peux-tu aller me chercher le pain ? ».
- L'acte promissif ou commissif engage le locuteur à respecter une certaine conduite future. Exemple : « je te conduirai à la gare ».

– L'acte expressif exprime un état psychologique supposé être sincère contextuellement.

Exemple : « félicitations pour ce beau mariage ».

– L'acte déclaratif garantit que le contenu propositionnel correspond à la réalité du monde. Il permet de changer le monde avec des mots. Exemple : « je te baptise ».

Searle, en 1969, exprime l'idée selon laquelle le langage humain a pour finalité l'action sur le monde. Partant de ce postulat, il reprend les principes d'Austin et précise que nous construisons et comprenons les énoncés à partir d'un ensemble de règles sociales. Ce sont des règles normatives et constitutives qui influencent nos échanges.

En 1979, Grice énonce que les échanges entre interlocuteurs sont guidés par un principe de coopération, permettant ainsi l'intercompréhension entre les différents membres. Un échange implique un respect de règles communes.

Le principe de coopération est donc en jeu dans les situations d'interaction où les interlocuteurs prennent la parole à tour de rôle, ce qui est le cas dans la plupart des situations de la vie quotidienne.

Sperber et Wilson ont une vision cognitive du langage. Ils publient leur théorie en 1986 dans un ouvrage nommé *Relevance. Communication and cognition*. Pour eux, le système cognitif permet de construire une représentation du monde et de l'améliorer. Bracops (2006) explique que la théorie de Sperber et Wilson est une théorie dite vériconditionnelle car la représentation du monde d'un sujet doit être vraie. Ainsi, l'analyse du langage et de l'activité cognitive prend compte à la fois de l'accomplissement des actes de langage, l'interprétation des énoncés, ainsi que la vérité des informations qui sont communiquées.

Lorsqu'on communique, nous avons en tête plusieurs idées et si on arrive à les communiquer, alors les auditeurs auront une idée semblable de celles que nous avons voulu communiquer. Les idées viennent des états mentaux. Le modèle du code explique comment nous pouvons transmettre quelque chose qui est dans notre cerveau. En fait, ce qui nous permet de communiquer est la possession d'un code commun. Ce code permet d'associer à un sens (c'est-à-dire quelque chose de mental) une expression (c'est-à-dire quelque chose d'externe).

Tout énoncé produit suscite chez le locuteur l'attente de la pertinence de cet énoncé. Bracops (2006) explique que le principe de pertinence est « Un principe d'interprétation qui sert de base au processus inférentiel d'interprétation des énoncés et que l'interlocuteur utilise inconsciemment » (p.103).

Sperber et Wilson s'inscrivent dans la perspective de la théorie de Grice. Pour eux, être pertinent, c'est respecter le principe de coopération de Grice, c'est-à-dire respecter la maxime de relation, de quantité, de qualité et de manière. Un échange doit être le plus efficace possible.

Pour Sperber et Wilson, le contexte se construit énoncé après énoncé, faisant ainsi appel à la mémoire à long terme. Le rôle des concepts présents dans la forme logique entrent alors en jeu : l'individu va chercher les adresses de concepts présentes dans sa mémoire à long terme. Ces adresses permettent d'accéder à des informations contenues dans les concepts.

Développement des capacités pragmatiques chez les enfants apparaissent très tôt (voir le tableau suivant). Comme le rappellent Lehalle et Mellier (2005), les compétences du bébé sont présentes dès les premiers mois de vie, car il baigne dans le langage qu'il entend de façon quotidienne. A leur naissance, les nouveau-nés seraient dotés d'une aptitude universelle, leur permettant de comprendre les phonèmes de toutes les langues, puis à partir de 6 mois, ils discriminent les phonèmes propres à leur langue.

Selon Michèle Guidetti (2003), il y a la fois un répertoire de signaux gestuels et un répertoire de signaux verbaux qui composent le développement de la communication chez l'enfant. Ces signaux sont utilisés et interprétés de façon adéquate en fonction du contexte social. Ainsi, le développement de la communication chez l'enfant se fait via des moyens non-verbaux tels que les gestes, les regards, le pointage, la salutation. C'est à partir de trois ans, lors du développement du langage que l'enfant commence à acquérir la syntaxe et que son répertoire lexical s'agrandit.

L'humain acquiert notamment des connaissances grâce au développement de la notion d'état mental. La théorie de l'esprit entre en compte dans le développement de la communication et du langage chez l'enfant. Elle concerne les processus cognitifs à l'origine des états mentaux qui expriment nos croyances et perception au-delà des comportements directement observables. Pour connaître les objets, les êtres humains et leurs relations, il faut être capable de distinguer le « semblant » et le « pour de vrai », entre l'apparence et la réalité, c'est-à-dire entre la réalisation mentale et la réalisation effective.

La théorie de l'esprit désigne ainsi la capacité de se mettre à la place d'autrui : l'enfant prend conscience de ses propres états mentaux et d'autre part, il prend conscience qu'autrui n'a pas toujours le même point de vue que le sien. Il comprend que les connaissances, c'est-à-dire les croyances de chacun peuvent être exactes ou fausses. L'attribution d'états mentaux de type intentionnel, émotionnel et épistémique permet de faire des prédictions et de comprendre les comportements observables.

La **pragmatique développementale** est un nouveau courant de recherche en psychologie du développement. Elle étudie le développement de la communication chez les enfants. Elle débute avec les travaux de Bates (1976), Ervin-Tripp et Mitchell-Kernan (1977) et Ochs et Shieffelin (1979), qui ont montré le rôle décisif du contexte dans la compréhension. Pour eux, l'enfant fait l'apprentissage d'un ensemble de règles et de pratiques pour communiquer avec autrui. Bernicot (1999) explique que « Dans cette perspective, le langage n'est pas simplement une grammaire, mais aussi un ensemble de stratégies utilisées par l'enfant pour structurer son action sociale, pour contrôler et réaliser son activité communicative » (p. 349).

Les actes de langage

L'origine de la pragmatique peut se situer dans les questions que se posent les philosophes du langage du XX^{ème} siècle sur le langage et d'où naîtra la théorie des actes de langage. Cette théorie ne vient pas de la linguistique, mais de la philosophie du langage qui est née dans les

années 50. Le premier philosophe qui a introduit cette théorie a été John Austin qui est considéré comme le père de la pragmatique moderne. Dans son livre *How to do things with words* (1962), qui a été traduit en langue française par *Quand dire, c'est faire* (1970), Austin distingue entre les énoncés **performatifs**, selon lesquels tous les énoncés sont liés à l'exécution de certains types d'actes conventionnels, et les énoncés **constatifs**, énoncés qui peuvent être vrais, c'est-à-dire, qui décrivent des états de choses telles qu'elles sont dans le monde ou, dans le cas contraire, faux. « Quand dire, c'est faire » - plutôt que d'opposer la parole à l'action, il convient de considérer que la parole est elle-même une forme d'action : telle est l'hypothèse qui fonde la pragmatique linguistique, et plus particulièrement la théorie des actes de langage, élaborée il y a près d'un demi-siècle par John Austin. Par la suite, Austin a modifié cette distinction pour établir trois types d'actes de langage dans l'usage du langage: l'**acte locutoire** où le sens est tiré des éléments linguistiques individuels qui forment un énoncé; l'**acte illocutoire** où le locuteur exprime son intention de faire quelque chose d'une manière que l'interlocuteur reconnaît également; et l'**acte perlocutoire** où l'énoncé produit des effets conséquents sur les sentiments, pensées et actions du public.

Un autre philosophe du langage qui a contribué à la théorie des actes de langage a été John Searle, qui a modifié partiellement la pensée d'Austin. Il a introduit pour la première fois, dans son ouvrage paru en 1969: *Speech acts. An essay in the philosophy of language*, le terme 'acte de langage'. Comme Austin, Searle considère que tout énoncé linguistique fonctionne comme un acte particulier, c'est-à-dire, qu'il produit un certain effet et entraîne une certaine modification de la situation interlocutive. Il appelle force illocutoire l'élément de l'énoncé qui lui donne sa valeur d'acte. En ce qui concerne les énoncés suivants:

A) Paul fume beaucoup.

B) Paul fume-t-il beaucoup?

C) Fume beaucoup, Paul!

D) Plût au ciel que Paul fume beaucoup!

Nous pouvons dire qu'il s'agit du même contenu propositionnel, mais que les énoncés s'opposent quant à leur force illocutoire: A effectue une affirmation, en émettant B le locuteur pose une question, le C exprime un ordre et, finalement, le D exprime un souhait. Pour Searle, en parlant d'un point de vue terminologique, il faut distinguer:

1. **Les actes illocutoires**, qui font référence aux différentes actions que nous pouvons accomplir par des moyens langagiers. Le fonctionnement de ces actes est dirigé par des règles qui font partie de ce que Saussure appelle la langue.

2. **Les forces illocutoires**, qui correspondent dans un énoncé à l'élément qui permet à cet énoncé de fonctionner comme un acte particulier. Nous dirons, par exemple, que *Donne-moi le stylo!* possède une force illocutoire d'ordre. En plus, Searle considère que l'acte de langage est "l'unité minimale de communication linguistique" et il affirme que la raison pour laquelle nous devons nous concentrer sur l'étude des actes de langage est que toute communication linguistique comprend des actes de langage (Searle, 1969). Selon Searle, l'acte de langage

indirect permet à l'interlocuteur de comprendre l'intention du locuteur, c'est-à-dire: 4 «le locuteur communique au récepteur plus qu'il ne veut dire sur la base d'informations linguistiques et non linguistiques qui sont partagées par les deux, ainsi que l'union de la raison et de l'inférence par le récepteur» (Searle 1972: 61). En d'autres termes, le philosophe laisse entendre que l'interlocuteur comprend l'acte de langage indirect au moyen de connaissances qu'il partage avec le locuteur, qui l'aident à faire les déductions nécessaires pour ne pas interpréter l'acte illocutoire littéralement. Alors, les principales raisons de l'utilisation de formes indirectes sont, comme le souligne Searle, les règles de politesse, ce qui signifie que l'utilisation d'actes de langage indirects permet d'éviter, par exemple, l'emploi d'énonciations impératives et atteint le même but illocutoire. En outre, la proposition de Searle (1982) pour classifier les actes de langage est l'une des classifications les plus acceptées. Il s'appuie sur Austin pour établir une division entre les différents types d'actes de langage et, il classifie les actes de langage illocutoires en: assertifs, directifs, promissifs, expressifs et déclaratifs.

a) **Actes assertifs:** le locuteur s'engage avec la vérité de la proposition exprimée comme, par exemple, dans les actes comme "affirmer" ou "assurer", Ex.: Il fait chaud.

b) **Actes directifs:** l'interlocuteur accomplit l'acte spécifique auquel fait référence la formulation. Ex.: Ouvre la fenêtre.

c) **Actes promissifs:** le locuteur se positionne comme le sujet qui réalise l'action de l'énoncé au bénéfice de l'interlocuteur. Ex.: Je te prêterai l'argent dont tu as besoin.

d) **Actes expressifs:** les interlocuteurs expriment leurs sentiments et leurs attitudes. Ex.: Merci de m'avoir aidé.

e) **Actes déclaratifs:** le locuteur relie le contenu proposé et la réalité lorsqu'il émet l'énoncé. Ex.: Un juge dit: Je vous proclame mari et femme.

Les définitions d'Austin et Searle indiquent que les actes de langage ne sont pas seulement des expressions linguistiques, mais aussi des actions linguistiques qui accomplissent notre but communicatif. Cela nous amène à penser que les interlocuteurs font plus de choses avec les mots que les prononcer, les actes de langage sont inclus dans les interactions de la vie quotidienne et ils exigent la connaissance de l'usage approprié du langage dans une culture donnée : Searle a renforcé et réformé l'étude en introduisant le terme 'acte de langage' et en classifiant les actes de langage en cinq catégories (assertifs, directifs, promissifs, expressifs, déclaratifs), entre autres apports. Grâce à ces philosophes du langage et leurs études, nous pouvons développer ce travail en mettant l'accent sur l'acte de langage de la "demande".

Les maximes conversationnelles de Grice

Dans son article de 1979, Logique et Conversation, le philosophe américain Paul Grice présente les maximes conversationnelles — quantité, qualité, pertinence et manière — auxquelles les interlocuteurs sont tenus de se conformer, au risque de se trouver confrontés à un échec conversationnel. Ces maximes dépendent toutes d'un principe très général de coopération, applicable à l'ensemble du comportement humain et donc à la conversation :

Principe de coopération : • « Que votre contribution à la conversation soit, au moment où elle intervient, telle que le requiert l'objectif ou la direction acceptée de l'échange verbal dans lequel vous êtes engagé. »

Maximes de quantité (quantité d'information) • « Que votre contribution contienne autant d'information que nécessaire. » • « Que votre contribution ne contienne pas plus d'information que nécessaire. »

Maximes de qualité (véracité de l'information) • « N'affirmez pas ce que vous croyez être faux. » • « N'affirmez pas ce que vous n'avez pas de raisons suffisantes de considérer comme vrai. »

Maxime de relation (pertinence de l'information) • « Parlez à propos. »

Maximes de modalité (perspicacité de l'information) • « Évitez de vous exprimer de manière obscure. » • « Évitez l'ambiguïté. » • « Soyez bref. » • « Soyez méthodique. »